

Namur, le 1 juillet 2024

Madame,  
Monsieur,  
Chers Parents,

Voici déjà que se profile la fin de l'année scolaire et avec elle, le grand moment de la première rentrée dans le secondaire. Tout l'équipe éducative vous remercie d'avoir choisi l'Athénée royal de Namur. Nous vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour mériter la confiance que vous nous avez accordée.

Par la présente, j'ai le plaisir de vous communiquer les premières informations concernant cette rentrée tant attendue.

### Planning de la première semaine

#### Lundi 26 août 2024

- ✓ **À partir de 8h00**, la Direction, les éducateurs et des professeurs accueilleront votre enfant (entrée rue Lelièvre, n°10). Il sera guidé directement vers l'auditorium pour une séance d'information. Vous êtes les bienvenus pour l'accompagner afin de le rassurer pour cette première journée.
- ✓ **De 8h25 à 9h00** : Accueil par l'équipe de Direction, présentation de l'équipe éducative et du déroulement de la première semaine.
- ✓ **A 9h00** : Constitution des classes et départ des élèves avec les enseignants. Les parents qui le souhaitent sont invités à partager un moment convivial avec la Direction de l'école.
- ✓ **De 9h00 à 12h50** : Activités « vivre ensemble » afin que les élèves apprennent à se connaître. Une petite pause avec collation offerte est prévue.
- ✓ **De 12h50 à 13h40** : « Frites party » (repas offert) sur l'implantation de la rue du Collège avec les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années du primaire. Une récréation commune est prévue avant l'activité de l'après-midi.
- ✓ **De 13h40 à 15h20** : Reprise des activités : « rallye découverte de l'école ».
- ✓ Fin de cette première journée à **15h20**. Les enfants sortent par la rue Lelièvre.

N.B. : votre enfant ne doit pas apporter de sac ou de matériel scolaire le 1<sup>er</sup> jour, il recevra le nécessaire sur place.

## **Mardi 27 août 2024**

- ✓ **A partir de 8h00** : Accueil des élèves dans la cour (rue Lelièvre).
- ✓ **De 8h25 à 12h50** : Les élèves reçoivent leur journal de classe, leur horaire de cours provisoire ainsi que différents documents administratifs à vous faire compléter. L'équipe éducative passe en revue les documents et donnent des explications sur le fonctionnement du journal de classe. Les activités « vivre ensemble » se poursuivent jusqu'au repas de 12h50.  
  
Une petite récréation est prévue dans le courant de la matinée.
- ✓ **De 12h50 à 13h40** : Possibilité de repas complet au restaurant scolaire (rue Lelièvre) ou repas tartines.
- ✓ **De 13h40 à 15h20** : « Rallye découverte » de la Ville de Namur. Les élèves reviennent à l'école pour la sortie de 15h20 à la rue Lelièvre.

## **Mercredi 28 août 2024**

- ✓ Cours jusqu'à 12h00 selon l'horaire distribué la veille.

## **Jeudi 29 août 2024**

- ✓ Cours selon l'horaire distribué le mardi, les élèves seront licenciés à 12h50 car l'équipe éducative est en délibérations l'après-midi.

## **Vendredi 30 août 2024**

- ✓ Cours selon l'horaire normal.

### Organisation des repas

L'Athénée royal de Namur dispose de deux restaurants. Des repas variés et équilibrés y sont préparés et servis par les équipes de cuisine. Les élèves de première secondaire prennent leurs repas sur l'implantation rue Lelièvre.

Il est possible de venir avec ses tartines ou de prendre du potage gratuit.

Le prix du repas complet est de 4€. Le paiement se fait **UNIQUEMENT** par virement bancaire avec la communication structurée qui reste la même durant toute la scolarité de votre enfant au sein de l'Athénée de Namur. La carte et le document nécessaires au chargement du portefeuille électronique pour les repas seront remis à votre enfant dans le courant de la première semaine.

Avant cela, les repas pris par votre enfant seront comptabilisés par les éducateurs.

Pour toute question complémentaire, notre éducatrice-économe, Madame Mine, sera présente le lundi lors de l'accueil.

## Fournitures scolaires

A partir du 2<sup>ème</sup> jour (mardi 27 août), chaque élève veillera à se munir :

- ✓ d'un cartable ou sac à dos,
- ✓ d'un plumier complet : stylo à encre effaçable, cartouches, effaceur, tip ex, bics 4 couleurs, crayon ordinaire, gomme, taille-crayon, latte 30 cm, équerre, compas, colle (tube ou roller), paire de ciseaux,  
(✂ Cutter et tout objet tranchant ou contondant sont interdits !)
- ✓ d'un bloc A4 feuilles lignées, un bloc A4 feuilles quadrillées.

Par ailleurs, chaque enseignant précisera, lors de la rentrée, le matériel complémentaire nécessaire pour son cours.

Le journal de classe sera distribué le mardi 27 août. Il est un outil de communication indispensable entre les parents, l'équipe éducative et la Direction. Nous vous demandons de le signer au minimum chaque semaine et pour toute remarque ou information, licenciement et les retards.

Une farde de communication sera également fournie et contiendra toutes les communications de l'équipe de Direction.

## Documents administratifs

Les documents suivants doivent être remis à l'éducateur de première année le lundi 26 août :

- ✓ le C.E.B. original et signé par votre enfant,
- ✓ l'attestation de suivi de langue moderne originale,
- ✓ une copie de la carte d'identité ou une composition de ménage.

Dans l'attente du plaisir de notre prochaine rencontre et vous réitérant mes remerciements pour votre confiance, je souhaite à votre enfant pleine réussite pour le CEB et d'excellentes vacances.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'expression de mon entier dévouement.

Evelyne Wiels  
Directrice